

[Commune](#)[Mairie](#)[Associations](#)[Tourisme](#)[Galerie](#)[Infos](#)[Contact](#)

Philippe Peypelu

Janvier 2020

N° 37

Bonne année 2020

Dénomination des voies



A chacun son adresse

La Poste



Ouverture imminente

Elections 2020



Elections municipales
les 15 et 22 mars

Sommaire

• Mot du Maire

P 1

- Conseil Municipal du 24 septembre
- Mise en place du répertoire électoral

P 2

- Agence postale communale
- Dénomination des voies
- Extinction de l'éclairage public

P 3

- Rubans du Patrimoine
- Panneaux photovoltaïques

P 4

- Accueil des nouveaux habitants
- Noël des Aînés

P 5

- Les TAP
- Le Pôle Ados

P 6

- Relais Assistants Maternels
- Etat civil
- Rentrée scolaire 2019

P 7

- Les Cavaliers de La Briance

P 8

- Judo Club Val de Briance

P 9

- Aïkido Club Val de Briance
- Amicale Bouliste Solignac-Le Vigen

P 10

- Tennis Club Val de Briance

P 11

- Comité des Fêtes
- L'Huître en Fête

P 12

- Les Ponticauds de La Briance
- Les Restos du Cœur

P 13

- Association Grandir Ensemble
- Maza'Val

P 14

- Culture et Loisirs Val de Briance

P 15

- Solignac en Balade
- Foyer des Aînés
- Club de l'Amitié

P 16

- Cadastre solaire
- Enlèvement des VHU

P 17

- Solignac Pratique

P 18

- Téléthon 2019

Responsable de la publication : Yvette Aubisse

Responsable de la rédaction : Marie-Claude Naudon

Photo couverture : Philippe Peypeli

Photos : Mairie de Solignac, M. Choubane,
Pôle Ados, ALSH, S. Miramont, ImaGuin's,
Judo Club Val de Briance,
Aïkido Club Val de Briance,
F. Benhaim, A. Picard, F. Record, Solignac en Fête,
P. Peypeli, M-C Carnoy, G. Lavaud, P. Savary,
R. Laffitte, M. Valière.

Conception : Bureau de dessin D. VALLE
11 Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX
Tél. 05 55 70 32 84 - valle.d.pro@wanadoo.fr
Illustrations : Fotolia & 123RT
Bulletin imprimé sur papier recyclé.



Madame, Monsieur, Chers Solignacois,

La dernière année de cette mandature est en train de s'achever. En effet, le renouvellement des conseillers municipaux aura lieu les 15 et 22 mars prochain.

Avec ce mois de janvier, le temps est venu d'adresser des vœux pour la nouvelle année qui s'ouvre devant nous et de faire le bilan de nos réalisations.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite à tous nos vœux de joie, bonheur, sérénité, santé surtout et pleine réussite dans vos projets tant professionnels que personnels, pour cette année 2020.

Au cours de l'année 2019, l'équipe municipale a poursuivi les dossiers lourds, en cours, tels que :

- La construction de la microcentrale hydroélectrique sur la Briance, l'APD (Avant-Projet Définitif) devrait être validé sous peu.
- L'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des ateliers municipaux, une convention a été signée avec « La Citoyenne Solaire » (réalisation d'ici l'été 2020).
- La révision de notre PLU sera présentée en conseil de la Communauté Urbaine de Limoges Métropole le 18 février prochain pour approbation.
- L'extinction de l'éclairage public, après l'expérimentation courant 2019, sera effective à compter du 1er février 2020 sur l'ensemble de la commune.
- L'amélioration des services rendus à vous, habitants de Solignac, reste une priorité. A cet effet, l'action de dénomination des voies et numérotation des habitations s'est poursuivie afin de contribuer à améliorer : la sécurité (services d'urgence, police, gendarmerie,...), l'efficacité des services (La Poste, fournisseurs d'énergie, eau, livraisons...), le déploiement de la fibre.
- Le projet de construction d'une résidence intergénérationnelle par l'ODHAC, des études approfondies étaient nécessaires, elles se poursuivent.

Comme chaque année, divers travaux ont été réalisés, soit par nos employés municipaux, soit par des entreprises : travaux d'entretien à l'école Val de Briance, remise en état des boiseries de la gendarmerie, réfection des douches et vestiaires du dojo, sécurisation du Pôle Jeunesse par pose de barrières en bordure de la RD 32, enlèvement du préfabriqué à l'école Joseph Mazabraud, réfection de peintures dans divers lieux de la commune, conception d'un « parc promenade » sur le terrain de l'Abbaye, travaux réalisés avec la Communauté Urbaine de Limoges Métropole sur notre voirie, etc...

De nouveaux dossiers se sont présentés à nous au cours de l'année écoulée :

- La création d'une cache « Terra Aventura » à Solignac, jeu de géocaching. Succès qui ne se dément pas et attire de très nombreux aventuriers en toutes saisons.
- La création d'une « Agence Postale Communale » : afin de sauver les services de La Poste, une proposition de partenariat a été évoquée (mutualisation des services de La Poste et ceux de la mairie) et votée en Conseil Municipal au mois de juin dernier. Après les travaux d'aménagement d'un local au rez-de-chaussée de la mairie et la formation du personnel, l'ouverture est prévue courant février prochain.
- L'acquisition de terrains en périphérie du bourg en prévision de réalisations futures.

Je rappellerai les rendez-vous festifs organisés sur notre commune en période estivale et automnale qui ont provoqué une fréquentation en hausse (expositions, spectacles, marchés, vide greniers, fête de l'huître...).

Nous avons œuvré, également, pour la jeunesse : pour les tout-petits (1.2.3. Soleil, RAM), pour les écoles (rythmes scolaires, TAP), pour les pré-ados et les ados (ALSH, Pôle ados, CMJ, jeunes nouveaux électeurs).

Je ne veux pas passer à côté du renouvellement du personnel du secrétariat de mairie depuis un an environ. Deux secrétaires (avec une ancienneté respective à la mairie de 24 et 40 ans) ont fait valoir leur droit à la retraite. Désormais, trois jeunes secrétaires composent l'effectif du secrétariat et sont là, à votre disposition, pour vous écouter et vous renseigner.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce dernier bulletin municipal de la mandature.

Pour ma part, comme je l'avais annoncé en 2014, j'arrive à la fin de quatre mandats (25 ans), dont deux en tant que Maire, au service de la population. Je garderai de cette expérience, très enrichissante, un excellent souvenir. Je profite de cette dernière parution de notre bulletin municipal pour adresser mes chaleureux remerciements à la responsable de la rédaction Marie-Claude NAUDON, le réalisateur de la couverture Alain LAFEUILLE et tous les conseillers qui ont participé à la conception de ce magazine : Catherine CAUPENNE, Anne-Marie CHATARD, Pascaline LALLET, Alexandre PORTHEAULT et à tous ceux qui ont fourni des articles pour l'alimenter.

TRES BELLE ANNEE 2020

Avec mes sentiments les meilleurs,
Yvette AUBISSE, Maire



Conseil Municipal du 24 septembre 2019 à retenir

Modification des commissions suite à la démission d'une conseillère municipale

Avec la démission de M^{me} Catherine GEOFFROY, M^{me} Alix SEGARD, suivante sur la liste, devient conseillère municipale. M^{me} SEGARD se voit proposer les commissions : finances, communication, éducation et jeunesse ainsi que la commission du SIVOM et accepte d'être membre.

M^{me} SEGARD était membre du CCAS en tant que personne de la société civile. Il convient donc de la remplacer. M^{me} Emmanuelle LAUNAY la remplace au sein du CCAS.

Vote favorable à l'unanimité pour la nomination de M^{me} SEGARD dans les différentes commissions.

Révision des tarifs des gîtes communaux

Le gîte 3 était à rénover intégralement ainsi que le rez-de-chaussée du gîte 2. Il ne sera pas possible d'effectuer cette restauration avant la fin de l'année. En conséquence, M^{me} le Maire propose que les prix des locations ne soient pas augmentés.

Vote favorable à l'unanimité



Mise en place du répertoire électoral unique

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le fichier électoral a évolué.

Il est désormais possible de s'inscrire tout au long de l'année et jusqu'au 6^e vendredi précédant le scrutin :

- soit en déposant une demande à la mairie avec une carte d'identité valide et un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois),
- soit en remplissant une demande sur www.service-public.fr.

Pour les élections municipales prévues les 15 et 22 mars 2020, la date limite d'inscription est arrêtée au vendredi 7 février 2020.

Il vous est possible de vérifier votre situation personnelle sur www.service-public.fr en créant un compte. Si vous déménagez, il est nécessaire d'en informer au plus vite la commune de départ ou de vous inscrire sur la liste électorale de la commune où vous vous installez.



Agence Postale Communale

L'Agence Postale Communale ouvrira ses portes courant février 2020 dans l'enceinte de la Mairie. Les nouveaux horaires seront les suivants :

Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi : 8h45 / 11h45
 Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi : 14h / 17h45
 Fermée le jeudi après-midi et le samedi

Dénomination des voies « Votre nouvelle adresse »

Dans le cadre de la dénomination des voies, 123 plaques de rues ont été livrées fin décembre par le fournisseur. Les services techniques de notre commune procèdent à leur pose.

La commission municipale et le Conseil Municipal ont validé deux modèles de plaques : un bleu pour le centre bourg (qui n'a que peu de changement) et un bordeaux pour les hameaux.

Fin janvier, la commande des numéros de chaque habitation sera effectuée. Tous les habitants seront informés individuellement des modifications de l'adressage (nom de la rue et numéro) ainsi que des démarches à effectuer. Les numéros de rues seront distribués en porte à porte.



A partir du 1^{er} février Extinction de l'éclairage public

Suite à l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public sur les secteurs de l'avenue d'Obernai et des Ecoles, la municipalité a invité les administrés à une réunion publique pour avoir un retour sur le ressenti des personnes concernées.

Peu de personnes avaient répondu à l'invitation mais les échanges ont été enrichissants.

Monsieur DUBOIS du SEHV (Syndicat des Energies de la Haute-Vienne) a pu répondre aux questions techniques ainsi qu'à l'impact financier (50 % en moins sur la consommation).

Le gendarme DELAGE était également présent pour répondre aux questions concernant l'impact sur la fréquence des cambriolages. Il s'avère que la majorité de ces infractions se déroulent en pleine journée.

En séance du Conseil du Municipal du 12 décembre 2019, il a été décidé à l'unanimité de procéder à l'extinction totale de l'éclairage public de 23 h 30 à 6 h.





Le Moulin de Quatre

Lauréat du prix départemental des Rubans du Patrimoine

La première trace écrite de l'existence d'un moulin place de la Briance remonte à 1495 mais il est probable qu'un moulin existait déjà au XII^e ou XIII^e siècle à cet endroit.

Pendant plusieurs siècles, une grande partie de la vie économique de Solignac était rythmée par l'activité de cet ouvrage dans lequel on a tissé des draps, moulu le grain, pressé l'huile, scié le bois, séché la laine de moutons, fabriqué de la pâte à porcelaine, produit de l'électricité...

Les bâtiments légués à la municipalité en 2002 se trouvaient dans un triste état après de longues années sans activité. Il était important de les préserver et de les refaire vivre.

La réhabilitation en a été confiée au cabinet d'architectes BIP (Nontron) qui s'est appuyé sur des entreprises locales pour les travaux.

Le 25 octobre 2019, la commune de Solignac était récompensée de ses efforts et recevait le prix départemental 2019 des Rubans du Patrimoine décerné par la Fondation du Patrimoine, la Fédération des Bâtiments et Travaux Publics, la Caisse d'Epargne et le Groupement des entreprises de restauration des Monuments Historiques (GMH).



Des panneaux photovoltaïques aux ateliers municipaux

En 2013, la commune de Solignac a fait construire les ateliers municipaux.

La toiture avait été prévue pour y installer des panneaux photovoltaïques sur une surface utile de 260 m². Pour des raisons techniques et surtout financières, ceux-ci n'avaient pas été installés.

La commune a sollicité la Citoyenne Solaire (collectif qui développe l'énergie solaire par l'investissement participatif) pour réaliser ce projet.

Pour cela, une mise à disposition temporaire du toit des ateliers municipaux a été actée sous forme d'une convention, pour l'installation et l'exploitation de toitures solaires photovoltaïques (moins de 36 kWc).

Celle-ci stipule que la Citoyenne Solaire est seule maître d'ouvrage et maître d'œuvre des travaux, ainsi que seule responsable de l'exploitation et du fonctionnement des équipements.

La convention est conclue pour une durée de 20 ans et la redevance d'occupation est fixée à un montant annuel de 3 % du chiffre d'affaires prévisionnel.

Le 6 juin 2019, cette convention a été présentée au conseil municipal qui l'a validée.



M^{me} AUBISSE, maire de Solignac, et M. FISSOT, président de la Citoyenne Solaire, ont signé cette convention le 10 décembre 2019 en présence de Marie-Anne ROBERT-KERBRAT, chargée du développement durable à Limoges Métropole.



Accueil des nouveaux solignacois

Venues de l'autre bout de la France ou du village d'à côté, 35 familles avaient été invitées au désormais traditionnel accueil des nouveaux habitants.

C'est dans une ambiance chaleureuse que 11 d'entre elles ont été reçues par Madame le maire de SOLIGNAC et un certain nombre d'élus dans la salle du conseil municipal le 16 novembre dernier.

Après un bref tour de table au cours duquel les participants se sont présentés, Yvette AUBISSE a mis en avant les atouts de la commune (services, commerces, artisans, associations, patrimoine, etc) et a confirmé qu'ils avaient fait le bon choix en venant s'installer dans notre beau village. Elle a ensuite répondu aux questions qui lui étaient posées.



Le dialogue s'est poursuivi autour du verre de l'amitié.



Magique, le Noël des Aînés !

Comme chaque année, la commune a convié les Aînés âgés de 65 ans et plus à partager le repas de Noël.

Avant de savourer les mets préparés par le chef du restaurant scolaire et son équipe, chacun a écouté le discours de Madame le Maire, celui d'Annick MORIZIO vice-présidente du Conseil départemental puis celui du nouveau député Pierre VENTEAU. Enfin, ils ont été attentifs aux conseils du gendarme GUILLARD concernant les différentes arnaques dont sont souvent victimes les personnes du 3^e âge.

Yvette AUBISSE a profité de la présence du Major Thierry GARCIA, commandant la communauté de brigades de gendarmerie, pour le remercier des bons rapports qu'il a entretenus avec la commune au cours des six années passées à Solignac. Avant de lui souhaiter une bonne retraite auprès de sa famille, elle lui a remis la médaille de la ville.

Le magicien David ORTA est alors entré en scène. Tout au long de la manifestation, il a su surprendre et torturer les méninges de ceux qui tentaient de comprendre ses tours. Il a su aussi amuser son public si l'on mesure son succès, non pas à l'applaudimètre, mais aux éclats de rire qui ont ponctué sa prestation.





Les TAP

Cette année, les Temps d'Activités Périscolaire, TAP, se déroulent à nouveau par période de 8/9 semaines. Les animateurs travaillent en binôme sur une classe. Les enfants se voient proposer différentes activités en fonction des périodes et des animateurs.

Pour l'école Val de Briance, les enfants participent sur l'année scolaire à des jeux de société sur le thème de la mer, des jeux de balles de tennis, du conte clown et marionnettes, de l'expression théâtrale, des jeux traditionnels et sportifs, de l'expression création artistique. Les plus petits ne commenceront, pour ceux qui seront réveillés, qu'à partir de la rentrée des vacances d'hiver.

Les enfants de l'école Joseph Mazabraud se verront proposer des jeux de société, de la musique, danse et percussions africaines, de l'expression création artistique et des jeux traditionnels et sportifs.

Pour les enfants de moyenne section, la première période a été tournée vers l'écoute et la découverte des fables de la Fontaine. Pour l'occasion des corbeaux et renards, des bœufs et grenouilles, des fourmis et cigales ont été fabriqués. C'est avec plaisir que les marionnettes renards ont pris le fromage des marionnettes corbeaux, que les grenouilles ont été éclatées et que l'ensemble des marionnettes a eu envie de danser pour un petit spectacle devant les parents qui avaient pu se rendre disponibles.



Pôle Ados



Après plusieurs mercredis de préparation, la destination choisie pour le dernier séjour de l'année des jeunes du Pôle Ados a été Les Sables d'Olonne.

Lors de ces vacances de Toussaint, ce furent plein de souvenirs et de plaisirs partagés autour du skate pour les 9 jeunes qui ont pu participer à ce séjour.





RAM

Relais Assistants Maternels/Parents



Atelier « petits sablés de Noël » le 9 décembre 2019

A noter :

- Les Temps d'Accueil Collectif un vendredi par mois au Pôle Jeunesse de Solignac se poursuivront en 2020.



- Après une première expérience positive, de nouvelles séances d'éveil musical seront proposées au Pôle Jeunesse de Solignac aux assistants maternels et enfants.

- En 2020, des rencontres avec l'EAJE « 1,2,3, Soleil » seront proposées aux assistants maternels et aux enfants.

- En juin ou juillet, nous espérons renouveler des temps de rencontre avec les écoles maternelles pour accompagner « nos plus grands » vers l'entrée à l'école.

- Ateliers motricité les mardis en périodes scolaires au gymnase de Boisseuil de 10h à 11h15, ouverts aux parents, enfants, assistants maternels.

Le RAM est ouvert aux assistants maternels et aux enfants, sur inscriptions, en Temps d'Accueil Collectif : lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9h15 à 11h30.

Les temps de permanence sont ouverts : lundi de 13h à 18h ; mercredi de 8h15 à 12h ; jeudi de 13h à 18h et vendredi de 13h à 17h.

Contact : Sandrine MIRAMONT - Tél. : 05 55 58 83 06 - Mail : ram@mairie-boisseuil87.fr



ETAT CIVIL

Depuis la mise en place du règlement européen sur la protection des données personnelles appelé RGPD, toute publication de données personnelles doit faire l'objet d'un consentement préalable des personnes concernées ou de leurs parents ou de leurs proches.

Naissance

Le 3 novembre | Garance, Madeleine, Suzanne LAUCOURNET - Le Stade



Rentrée scolaire 2020-2021

Inscription à l'école

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'une des écoles de Solignac pour la rentrée 2020, vous devez vous présenter à la mairie avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

Sont concernés les enfants nés en 2017 et les nouveaux venus dans la commune.



Les Cavaliers de La Briance

Petit retour sur le tirando 2019 avec 90 randonneurs, notre 1^{ère} endurance de Coussac-Bonneval avec 86 participants, et Solignac avec 78 engagés.

Maintenant Les Cavaliers de la Briance préparent la saison 2020 :

- Bonnac-la-Côte, course arrêtée depuis une dizaine d'années, recrée le 3 mai avec des épreuves poneys et chevaux de 10 à 60 km.
- Fin mai, nous refaisons notre 25^e TRIRANDO à pied, à vélo ou à cheval. Deux boucles sont disponibles : 12 et 20 km. La date reste encore à confirmer en assemblée générale.
- Les 4 et 5 juillet, nous organisons la 3^e édition de Coussac-Bonneval : le samedi épreuve

SHF (jeunes chevaux) et le dimanche de 10 à 90 km Vitesse Imposée et Vitesse Libre. Les pistes seront quasiment entièrement repensées dans la forêt de Fayat pour le plus grand plaisir des cavaliers et surtout pour diminuer les portions de route.

Et pour finir 2020, notre 21^e endurance de Solignac, les 5 et 6 septembre, de 20 km à 2x65 km. De nombreuses améliorations sont prévues grâce à nos sponsors, les lots seront beaucoup plus nombreux.

Vous pouvez nous suivre et nous contacter sur Facebook et Instagram [@cavaliersdelabriance](https://www.instagram.com/cavaliersdelabriance).

Adeline BESSAUDOU





Judo Club Val de Briance

Depuis le début de l'année sportive, le Judo Club Val de Briance a su maintenir le nombre de ses licenciés. Certains judokas, après s'être entraînés dans d'autres clubs, sont revenus dans le club de cœur.

Nos judokas, des plus petits aux plus grands, ont pris part à de nombreuses animations et /ou aux tournois sur le département ou hors département.

Ainsi, lors des KATAS le 8 décembre à Limoges, deux de nos valeureux judokas, Bastian et Mattéo, ont validé des points, se rapprochant de leur ceinture noire.

De même le 15 décembre, lors du trophée des lionceaux de la J.A. ISLE-BOSMIE Judo (photo), les micro-poussins et les mini-poussins ont eux aussi fait une belle récolte de médailles.

Le mois de janvier s'annonce particulièrement sportif pour nos cadets (examen de Kata, UV2 pour la ceinture noire, tournois des couleurs, interdépartementale qualitative pour les demi-finales du championnat de France).

En dehors de ses activités sportives, le Judo Club a organisé comme l'année dernière

Halloween. Nous tenons à remercier les villageois-ses de Solignac d'avoir participé et offert aux enfants des friandises.

Quelques-uns d'entre nous se rendront au grand Slam de Paris le 8 et 9 février 2020 avec le comité Haute-Vienne de judo. Nous irons soutenir notre championne Fanny POSTIVE.

Le loto aura lieu le 28 mars 2020 à la salle des fêtes du Vigen. Venez nombreux...nous vous attendons avec encore cette année de beaux lots.

Nous prévoyons un tournoi inter-club le 6 juin 2020 en plein air. Ce tournoi sera le premier que va organiser notre club.

Le comité directeur tient à remercier Gaylor GOURONG (notre entraîneur) pour toutes les activités sportives et extra-sportives et l'accompagnement des enfants qu'il prend en charge et de sa bonne humeur.

Nous remercions nos deux communes pour le prêt des salles et particulièrement la commune de Solignac pour les travaux dans le dojo. Ce dernier quelque peu vieillissant aurait besoin de prendre sa retraite et de voir d'ici peu la construction d'un grand frère...

Fabienne DECONCHAT





Aïkido Club Val de Briance

Les 28 et 29 septembre, le club d'aïkido organisait un week-end de stage.

C'est ainsi que les membres du club et des représentants de clubs amis (Ceyrat 63, Iteuil 86)) se retrouvèrent au dojo du Val de Briance pour un entraînement intense dirigé par Thierry Chesnel, 5^e dan Aïkikai de Tokyo, du dojo de Noirmoutiers.



Dans la bonne humeur et avec sérieux, chacun s'est investi dans le travail proposé autour des bases de l'aïkido, fondé par Maître Morihei Ueshiba, transmis à Thierry Chesnel par Maître Hikitsuchi 10^e dan au cours de nombreux séjours à Shingu (Japon).

Séances de travail entrecoupées de moments conviviaux : pique-nique au Pont Rompu, dîner apprécié au « Quatre » !

Merci pour le soutien logistique de la mairie de Solignac !

Entraînement hebdomadaire le lundi de 19h à 20h30. Renseignements au **06 84 51 79 09**.

Anne Grimault



Amicale bouliste Solignac-Le Vigen

AMICALE BOULISTE



SOLIGNAC LE VIGEN

Une nouvelle année sportive s'annonce sous les meilleurs auspices pour 2020 où règne une excellente ambiance.

Le club « Amicale bouliste » qui compte une quinzaine de licenciés dont 2 féminines et 3 nouveaux joueurs (Privilégions la qualité à la quantité !) va se montrer dans différents concours départementaux ou régionaux tout au long de la saison sportive.

Nos entraînements continueront à se pratiquer sur le terrain du Pont Rompu ou au boudrome de Saint-Hilaire-Bonneval.

Le club a organisé cette année 2 concours de belote avec des concours internes aux adhérents et envisage pour l'année prochaine 2 concours de belote et un concours de pétanque dont les dates seront définies ultérieurement.

Nous remercions les municipalités de Solignac et du Vigen pour leur aide matérielle et logistique.



Le bureau est le suivant :

Président	Christophe ROBLIN
Vice-président	Jean-Pierre GIRY
Secrétaire	Pascal THEYS
Secrétaire-adjoint	Christian THUYERAS
Trésorier	Jean-Pierre BERTIAUX
Trésorier-adjoint	Frédéric BENHAIM

Le secrétaire, Pascal THEYS



Quelques nouvelles du Tennis Club Val de Briance



Les différents championnats par équipe ont débuté en septembre et ont pris fin dimanche 14 décembre avec la dernière rencontre de l'équipe masculine 15/16 ans contre le TC Garden au Quorum de Condat. La rencontre n'a pas été gagnée mais ils se sont à nouveau très bien défendus !

Chez les hommes, l'équipe 2 a remporté le championnat Charles HERVY en 4^e série, face à Panazol en finale. Bravo à tous les joueurs qui se sont relayés durant tout le championnat, sans perdre un match.

Les équipes seniors féminine et masculine 1 ont aussi participé à ce championnat. Les deux équipes ont terminé à la deuxième place de leurs poules respectives.

Les enfants niveau Orange (moins de 10 ans) ont pu participer au tournoi de Condat et au premier plateau par équipe organisé par la Ligue et à Condat également. Ils pourront participer à d'autres rencontres dans les mois à venir.

Bientôt débiteront les Challenges DESMERY pour les dames et VERBIER pour les hommes. Les filles 13/14 disputeront leur championnat à partir du mois de mars et les garçons 11/12 et 13/14 débiteront en février. Nous leur souhaitons à tous bonne chance.

Les différents tournois internes auront lieu au printemps. Les inscriptions commenceront bientôt, les tableaux seront gérés par M. Bastien ROMECH, comme les années précédentes. Les finales auront lieu au mois de juin.

L'Assemblée Générale du club s'est tenue le 16 octobre à Solignac.

Un repas a été proposé aux adhérents au restaurant Le QUATRE à Solignac. 53 enfants et adultes s'y sont rejoints après un apéritif au café Le PARVIS. Merci à ces deux établissements pour leur accueil !

Nous avons tous passé une excellente soirée.

Merci aux deux municipalités du Vigen et de Solignac pour l'aide qu'elles nous apportent tout au long de l'année.

Bonne année 2020 à tous !

Pour nous contacter : tcvaldebriance@gmail.com
/ <http://www.club.fft.fr/tcvaldebriance/59870174>
/page facebook "[tc val de briance](#)"

Timothy HATWELL



Comité des Fêtes de Solignac

Le Comité des Fêtes a proposé, le vendredi 29 novembre, un spectacle de théâtre en partenariat avec le Théâtre de l'Union. Nous avons accueilli le collectif du Grand Cerf Bleu qui nous a interprété "Partez devant", un regard sur la vie de certains jeunes d'aujourd'hui confrontés à leur avenir. Les doutes, les certitudes, les colères, le langage cru de deux colocataires que tout oppose... Une soirée bien sympathique malgré un public un peu réduit, peu de jeunes gens alors que le thème pouvait peut-être les intéresser.

Le Comité des Fêtes réfléchira aux suites à donner à l'accueil de spectacles de théâtre, partenariats, communication, type de spectacle à proposer.

La soirée s'est clôturée par un repas avec les artistes et ils ont tenu à remercier Solignac pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

Alexandre PORTHEAULT,
Président



L'Huître en Fête

La 16^e édition de « L'Huître en Fête » s'est déroulée, une fois n'est pas coutume, dans des conditions difficiles.

En effet, la météo n'a pas été très clémente même si elle a eu la délicatesse de nous accorder une période de répit, bénéfique pour tout le monde, une grande partie de la journée.

Dans ce contexte exceptionnel, la fréquentation est restée plus ou moins stable, ce qui prouve l'attachement et la fidélité des visiteurs pour cette manifestation. Nous pouvons donc être satisfaits du résultat obtenu.

Impossible de passer sous silence le travail énorme et supplémentaire fourni par les bénévoles, effectué comme toujours dans la joie et la bonne humeur.

Remerciements à la mairie de Solignac pour le prêt du matériel et des chapiteaux ; ainsi qu'aux employés municipaux qui ont dû eux aussi travailler dans des conditions périlleuses.

Merci également à l'Evêché pour le prêt des jardins de l'Abbaye et aux mairies du Vigen et de Condat-sur-Vienne pour les chapiteaux.

Toutes celles et ceux qui ont participé à cette belle aventure peuvent être fiers.

L'équipe se joint à moi pour vous dire MERCI et à l'année prochaine.

Claude OYARSABAL,
Président





Les Ponticauds de la Briance

L'assemblée générale de l'association des Ponticauds de la Briance a eu lieu le dimanche 8 décembre 2019 à la suite de l'illumination du sapin de Noël, du pont et du Moulin de Quatre.

L'association des Ponticauds de la Briance a été autorisée par la commune à intégrer le moulin dans les décorations de Noël qu'elle installe depuis plusieurs années. Nous l'en remercions chaleureusement.

Au cours de l'assemblée générale, nous avons arrêté les manifestations suivantes :

- samedi 11 janvier 2020 à 17h : galette des Rois offerte par l'association aux habitants du quartier
- dimanche 12 avril 2020 à 11h : chasse aux œufs de Pâques proposée aux enfants du quartier du pont
- samedi 27 juin 2020 : fête médiévale dans l'ensemble du quartier, jusqu'au feu de la Saint-Jean lui aussi médiéval, à 20h, ouvert aux adhérents de l'association

- dimanche 23 août 2020 à midi - repas de quartier proposé à tous les habitants du quartier du pont

L'implication et l'enthousiasme des adhérents à faire vivre notre quartier seront à nouveau au rendez-vous en 2020 !

Jacques MERZEAU



Message des Restos du Cœur

Le centre des Restos du Cœur de Nexon fonctionne depuis 2007. Il est ouvert à toutes les personnes démunies ou en précarité pour une aide alimentaire, une aide aux bébés, ou autres.

Pour en bénéficier, les ressources sont prises en compte mais une aide d'urgence ou un passage plus difficile sont également pris en compte.

Les centres fonctionnent uniquement avec des bénévoles, engagés souvent depuis plusieurs années, et qui lancent aujourd'hui un appel pour que de nouveaux bénévoles viennent enrichir les équipes et permettent ainsi une rotation.

L'engagement peut se faire selon les disponibilités de chacun et à tout âge, sur quelques heures ou aide sur une journée ou plus.



Pour plus de renseignements :

Siège des Restos du Cœur départemental

Tél. 05 55 79 89 89

ad87.benevolat@restosducoeur.org

Centre de Nexon :

28, rue Charles de Gaulle

Tél. 05 55 09 79 64

Ouvert le jeudi de 14h à 16h30

L'équipe des bénévoles de NEXON



« Association Grandir Ensemble » (A.G.E.)

Les membres du bureau ont le plaisir de vous inviter à leur **Assemblée Générale** qui aura lieu à **Solignac (Moulin de Quatre) le samedi 28 mars 2020 à 15h** afin de découvrir leur association, son fonctionnement et ses actions.

Nous recherchons des parrains et marraines qui, grâce à une aide de 25 € par mois, permettront à un enfant de la commune de Gourcy, au nord-ouest du **Burkina**, à la limite du Sahel, d'**aller à l'école dans de bonnes conditions** et de mener des études aussi loin que possible.

A ce jour, notre association parraine 109 enfants et jeunes dont les familles sont parmi les plus pauvres de la région. Le Burkina Faso fait partie des pays d'Afrique les plus vulnérables, et plus encore aujourd'hui à cause de l'insécurité grandissante due au terrorisme (voir article ci-dessous).

Situation actuelle AU BURKINA FASO

La situation s'est beaucoup dégradée depuis un an. Les attaques attribuées aux groupes djihadistes, certains affiliés à Al-Qaïda, d'autres au groupe État Islamique, ont fait près de 700 morts depuis début 2015, selon l'AFP, et environ 500 000 déplacés internes et réfugiés, selon l'ONU.

« La détérioration sécuritaire au Sahel est très préoccupante. L'épicentre de l'insécurité était

auparavant au Mali. Aujourd'hui, le Burkina Faso est désormais au cœur du conflit » a estimé le directeur adjoint du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) pour l'Afrique, lors d'une conférence de presse au Forum International de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique, les 18 et 19 novembre 2019.

Pour tout renseignement concernant AGE vous pouvez contacter Marie-Claude Carnoy par

mail : mc.carnoy@orange.fr

ou

téléphone : 06 75 87 02 63.



MAZA'VAL



Le 7 décembre 2019, l'association des parents d'élèves Maza'Val a invité les enfants des écoles de Solignac à participer à la traditionnelle Fête de Noël, dans les salles du Moulin de Quatre.

Ce moment de convivialité et de magie a permis aux familles de se retrouver pour s'amuser et savourer quelques gourmandises préparées par les parents bénévoles et vendues au profit de l'association. Les profits permettent le financement d'une partie des sorties scolaires.

La venue du Père Noël, les maquillages, coloriage et ateliers pâte à sel ont ravi grands et petits. Merci à celles et à ceux qui ont participé à l'organisation de ce moment et nous espérons vous voir aussi nombreux à nos futures manifestations : repas, marché aux fleurs...

Gwladys LAVAUD





Culture et Loisirs Val de Briançonnais Animation de la Bibliothèque

Les bricolages de Noël

Samedi 7 décembre 2019, à partir de 15h, une soixantaine d'enfants s'est succédée tout l'après-midi à la salle des mariages du Vigen pour confectionner des bricolages de Noël.

Cet atelier gratuit leur était proposé par les bénévoles de la section bibliothèque et par les deux bibliothécaires.

Les enfants, aidés de leurs parents et des animatrices de l'association, ont pu confectionner des pingouins en chaussettes, sapins en pommes de pin, bouquets de branchages, couronnes en coton, cartes de vœux, bonhommes de Noël avec des bouchons de champagne, décors de sapin en fil chenille.

Le traditionnel goûter leur a été offert et, à 18h, tous les enfants sont repartis les bras chargés de leurs réalisations.

Calendrier des animations 2020

- **1^{er} février 2020** : atelier pliage, ribambelles
- **21 février 2020** : conférence avec notamment le Dr Peyrinaud « Pesticides et santé - Impact sur les professionnels et riverains »
- **Mars 2020** : Printemps des poètes - thème : « Le Courage » - lecture de poèmes dans les écoles - élections par les enfants
- **4 avril 2020** : ateliers de Pâques
- **Avril-Mai 2020** : atelier préparé par Denise et Maguy (à déterminer)
- **Mai 2020** : exposition à définir (3 possibilités).

Cette liste n'est pas exhaustive, d'autres activités peuvent venir s'ajouter au calendrier.

Nous rappelons que toutes ces activités sont gratuites et que le matériel utilisé pour les ateliers est fourni par la section Animation de la Bibliothèque.

Pascale SAVARY



Solignac en balade

L'association « Solignac en balade » a pour but de proposer à ses adhérents des randonnées pédestres afin de découvrir les richesses de notre région.

Ainsi, pas moins de 10 parcours ont été programmés pour 2019/2020 ainsi qu'une participation au Téléthon 2019.

En ce début d'année, 6 randonnées sont prévues.

Comme chaque saison, une excursion hors département sera organisée. Après le Lot en 2018 et le Puy de Sancy en 2019, c'est en Périgord que nous irons, équipés de nos chaussures de marche, découvrir sur deux jours, la région de La Roque Gageac et de Beynac.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient mieux connaître notre association, vous pouvez vous rendre sur notre site « Solignac en balade » où

vous pourrez découvrir nos activités ainsi que toutes les informations utiles pour nous contacter.

Le président, Jean-Pierre CHAZELAS



Foyer des Aînés

2019 se termine.

Le Foyer des Aînés a continué son activité enrichie par son atelier chants qui a commencé la préparation de sa présentation avec ardeur et créativité.

Les jeudis après-midi ont été d'un entrain saisissant pour nos toujours jeunes adhérents.

Et 2020 arrive.

Les activités traditionnelles se poursuivront avec une recherche régulière de jeux nouveaux et ponctuées par des haltes incontournables (crêpes, galettes, repas...). Venez nous rejoindre.

Ah ! Un souhait : nous voudrions que nos parties de bridge du vendredi après-midi comptent quelques joueurs(es) supplémentaires. Alors, nos futurs amis, nous vous attendons.

*La présidente du Foyer,
Josette LAFFITTE*



Le club de l'Amitié

Le club de l'Amitié du Vigen vous convie à son traditionnel spectacle en chansons les 7 et 8 mars 2020, le samedi 7 à 20 h30 et le dimanche 8 à 14 h, au Centre culturel polyvalent du Vigen.



Mise en place du cadastre solaire

Dans le cadre de sa politique de transition énergétique et afin de favoriser le développement des énergies renouvelables, Limoges Métropole Communauté urbaine a mis en place un outil qui permet de calculer le potentiel thermique et photovoltaïque de chaque toiture de chacune des communes du territoire.

Chacun pourra ainsi visualiser les informations relatives à sa toiture.

Pour accéder au cadastre solaire : <https://limoges-metropole.cadastre-solaire.fr/>

Des dépliants de présentation sont également disponibles en mairie.



Enlèvement des véhicules hors d'usage

Le Conseil départemental de la Haute-Vienne organise un service d'enlèvement des véhicules hors d'usage (VHU) pour destruction, à destination des particuliers.

Ce service s'applique sur tout le département, hors la zone agglomérée de la commune de Limoges.

La remise d'un véhicule hors d'usage est sans frais pour son propriétaire, le service est entièrement pris en charge par le Conseil départemental.

Les véhicules concernés sont les voitures particulières et les camionnettes, quelle que soit leur date d'immatriculation.

Sont exclus du dispositif notamment les véhicules de société, caravanes, remorques, véhicules à deux roues, engins agricoles immatriculés ou non.

Un marché a été passé avec la SARL PATIER de Bonnac-la-Côte pour l'enlèvement des véhicules pour destruction.

Quelles sont les démarches à faire pour bénéficier de ce service ?

Le propriétaire du véhicule doit faire sa demande auprès de la mairie où est entreposé le véhicule.

Il devra remplir **un formulaire d'enlèvement du véhicule** et y joindre une photocopie de la carte grise.

Le secrétariat de mairie centralise les demandes et les transmet au Conseil départemental. Le titulaire du marché dispose d'environ un mois pour contacter le propriétaire, à compter de la date d'envoi de la demande par la mairie.

NB : en aucun cas le titulaire du marché (SARL PATIER) ne peut recevoir de demande directe émanant d'un particulier.



Mairie de Solignac : 57, Avenue St Eloi - 87110 SOLIGNAC
 Tél. : **05 55 00 50 09** - Email : mairie@solignac.fr - Site : www.solignac.fr
 Facebook : [mairie.solignac87](https://www.facebook.com/mairie.solignac87)

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h (sauf le jeudi après-midi)
- le samedi de 9h à 12h

En cas d'urgence le week-end : numéro de téléphone de l' élu de permanence sur le répondeur de la mairie

Bureau d'Information Touristique : 7, Place G. Dubreuil - Tél. : **05 55 00 42 31**

La Poste : voir l'article page 2

Ecole Val de Briance : Rue de la Peyrade - Tél. : **05 55 90 61 55**

Ecole Joseph Mazabraud : Avenue du 11 novembre - Tél. : **05 55 90 61 52**

Accueil de loisirs : Pôle Jeunesse - 89, Avenue Saint-Eloi

Tél. : **05 19 76 07 80** ; **06 34 12 55 90** - Email : alsh.solignaclevigen@gmail.com

Horaires d'ouverture : 7h30 à 18h45

Multi-accueil "1, 2, 3, Soleil" : Avenue Saint-Eloi - Tél. : **05 55 58 66 69**

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Relais Assistants Maternels (RAM) Croque Lune

Tél. : **05 55 58 83 06** - Mail : ram@mairie-boisseuil87.fr

Assistante sociale - Tél. : **05 55 30 09 90**

Permanence à la mairie, sur rendez-vous, les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14h à 16h

Médecins : Cabinet Médical Dupuytren

Docteurs BRISSAUD, BRUOT, CHABUT, FRUGIER, SOULLIER

Avenue de la Gare - 87110 LÉ VIGEN - Tél. : **05 55 00 51 69** - Fax : 05 55 48 23 09

Cabinet Médical : Docteur Astrid AGLIANY

Envaud - Tél. : **05 55 06 91 08**

Cabinets infirmiers :

C. FAUCHER - A. MAURILLEGANT - A. BRAUD - I. ROUFFANCHES

64, avenue Saint-Eloi - Tél. : **05 55 00 57 71**

Croix Rouge française : 16, rue François Perrin - Tél. : **05 55 00 51 39**

Pharmacie de La Briance : 3, place Lemaigre Dubreuil - Tél. : **05 55 00 51 30**

Ostéopathe : Pierre PORTE

2, Rue de la Peyrade - Tél. : **06 40 79 18 93**

Cabinet de Kinésithérapeutes : 4 bis, Allée des Pommiers - 87110 LE VIGEN

Tél. : **05 55 00 53 80**

Pédicure - Podologue : Nicolas ANSELMINO

9, avenue Frédéric Le Play - 87110 LE VIGEN - Tél. : **05 19 56 81 53**

Urgences médicales nuit et week-end : 15

Gendarmerie nationale : 05 55 00 50 03

SAMU : 15

Pompiers : 18

Centre anti-poison : 05 56 96 40 80

Police : 17

EDF urgences dépannage : 09 726 750 87

GDF urgences dépannage : 0 800 473 333

SAUR urgences dépannage : 05 87 23 10 01

Déchetteries : 0 800 66 11 11 (numéro vert appel gratuit)



Solignac pratique



Téléthon 2019 : Multiplions les Victoires !

Les premiers médicaments capables de réparer l'ADN sont là, la thérapie génique est devenue une réalité pour des milliers de malades qui bénéficient maintenant d'un essai clinique alors que, depuis des années, les médecins leur disaient qu'il n'y avait rien et que l'évolution de la maladie était inexorable. Le Téléthon 2019 a célébré cette révolution médicale avec la volonté de multiplier les Victoires pour qu'un jour chaque malade ait la chance de bénéficier d'un traitement.

« Avant, j'étais tout le temps à l'hôpital. Maintenant, je peux faire ce que je veux. »
Sethi, 9 ans

« Sethi peut courir, aller à l'école. La thérapie génique a offert une nouvelle vie à mon fils. » Azizah, sa maman

Sensibilisés par tous ces témoignages entendus dans les médias et/ou quelquefois concernés par la maladie d'un proche, les membres de l'association « Solignac en balade » ont organisé une randonnée autour du village le dimanche 8 décembre.

Malgré la météo pluvieuse, une vingtaine de marcheurs courageux a pris le départ de la place de la Briance sous les encouragements d'un trio de bénévoles de l'AFM-Téléthon 87.



A l'arrivée, la commune leur a offert le verre de l'amitié pour les féliciter et les remercier de leur initiative et de leur générosité.

La somme de 475 € a été récoltée à l'issue de la randonnée et de la collecte dans l'urne déposée à la mairie

